

N°19

Date de publication
18 06 2025

Date d'observation
16 06 2025

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- Maïs

- Cette semaine 27 parcelles ont fait l'objet d'observations, 10 dans l'Allier, 13 pour le Puy-de-Dôme, et 4 en Haute-Loire.
- Les maïs grains ou fourrage sont entre 4 feuilles et 14 feuilles et les maïs semences sont entre 7 et 13 feuilles.
- Peu voire pas de dégâts de ravageur remontés cette semaine, 1 seule parcelle remonte avec la présence de pucerons. Le vol de pyrale progresse légèrement avec de nouvelles captures dans l'Allier et le Puy de Dôme. Des héliothis commencent à être capturés.



- **La note oiseaux :**

Les suivis des 30 dernières années en France, montrent une chute des effectifs d'oiseaux spécialistes des milieux agricoles (ex : Alouettes, Perdrix, Pipits, ...), et une relative stabilité ou augmentation chez les espèces généralistes (ex : Pigeons, Corneilles, Pies,). Pour autant, les systèmes agricoles peuvent accueillir une grande diversité et quantité d'oiseaux, qui contribuent à son bon fonctionnement, et à la santé des cultures.



- **Note abeilles :**



La diversité de ce que nous pouvons nommer abeilles, regroupe près de 20 000 espèces dans le monde, sociales (+20%) ou solitaires (+80%), généralistes ou spécialistes, à langue courte ou longue pour butiner des fleurs à formes singulières. Elles incluent les bourdons.

Leur importance dans la **sécurité** alimentaire mondiale est bien établie et des études concernant plusieurs cultures à des échelles locales font consensus : **le rendement baisse lorsque l'abondance et la diversité des pollinisateurs diminuent.**

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.

- **Protection des pollinisateurs : REGLEMENTATION**

Depuis le 1er janvier 2022, les **conditions d'autorisation et d'utilisation** des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Ces conditions visent aussi bien les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.

Plus d'informations [ICI](#)

- **Note Flore bord de champ :**



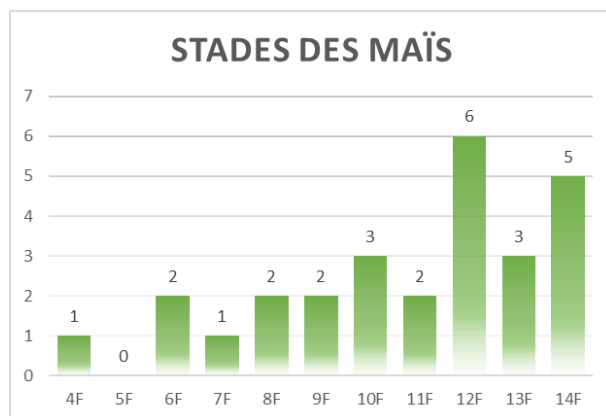
La flore herbacée sauvage des bords de champs est souvent peu considérée, sinon comme potentiel foyer d'adventices des cultures et perte de surface cultivée. Bien gérés, les bords de champs peuvent pourtant **limiter le développement d'adventices** et comporter de nombreux atouts agro-écologiques. Loin d'être marginal à l'échelle du paysage, un réseau de bords de champs herbacés bien formé, est aussi très important pour la biodiversité, la qualité de l'eau et le territoire.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.



Maïs

Stade et état des cultures



Ravageurs

- **Vers gris (noctuelle terricole)**

Identification : petits trous, à l'emporte-pièce, sur les premières feuilles de la plantule de maïs (photo 1). Ces trous sont principalement situés sur le bord du limbe et quelquefois au centre de la feuille et alors répartis de façon symétrique par rapport à la nervure centrale.

Observations : une parcelle du Puy de Dôme fait état de quelques traces.

Seuil indicatif de risque : il n'existe pas de seuil de risque.

Période sensibilité de la culture : le maïs est sensible du semis au stade 6-8 feuilles.

Analyse indicative du risque : seuls les maïs les plus tardifs sont encore à risque.



- **Limaces**

Identification

Les feuilles sont dévorées et seules les nervures ne sont pas attaquées (photo 2). Quelquefois les maïs au stade 2-3 feuilles peuvent être coupés à la base de la tige.

Observations : une parcelle du Puy de Dôme présente des dégâts cette semaine.



Photo 1



Photo 2

Seuil indicatif de risque : il n'existe pas de seuil de risque défini pour les dégâts de limaces sur maïs ; la perte de pieds peut nécessiter un re-semis dans les cas les plus graves. Surveiller les parcelles en cas de fortes pluies, ou les parcelles les plus humides ou à historique de dégâts, débris végétaux en surface, non travail du sol.

Période sensibilité de la culture : le maïs est sensible de la levée au stade 5-6 feuilles.

Analyse indicative du risque : le facteur principal de risque est l'humidité. La majorité des parcelles ont dépassé le stade sensible et la météo actuelle leur est défavorable.



En cas d'attaque, privilégiez la lutte avec un produit de Biocontrôle à base de phosphate ferrique.

Pour surveiller les limaces, reconnaître les différentes espèces et connaître les moyens de prévention, vous pouvez consulter la Note commune limaces :

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

• Oscinies

Identification : décolorations jaunes longitudinales, morsures, traces d'alimentation parallèles à la nervure centrale, elles entraînent des déformations de feuilles, l'extrémité des feuilles du cornet peut rester accolée (symptôme feuilles du cornet en anse de panier), tallage (photo 3).



Photo 3

Observations : aucune parcelle n'a fait l'objet d'une notation cette semaine.

Seuil indicatif de risque : il n'existe pas de seuil de risque pour ce ravageur.

Période sensibilité de la culture : entre le semis et le stade 8-10 feuilles.

Analyse indicative du risque : présence de dégâts faibles signalés dans le réseau, les parcelles les plus avancées ont dépassé le stade sensible.



• Taupin

Identification : la présence de taupin est caractérisée par des morsures ou perforations de la graine ou de la base de la jeune plante. La présence du vers « fil de fer » (photo 4), de couleur jaune confirme le diagnostic.



Photo 4

Observations : aucune parcelle n'a fait l'objet d'une notation cette semaine.

Seuil indicatif de risque : il n'existe pas de seuil de risque : une perte de pieds importante peut conduire à un nouveau semis.

Période sensibilité de la culture : le maïs est sensible du semis au stade 8-10 feuilles.

Analyse indicative du risque : présence faible dans le réseau.



Lutte agronomique préventive : la fertilisation starter favorise le développement racinaire et peut permettre une esquivé partielle des faibles attaques de taupins. Cette stratégie est très vite limitée en cas d'attaque moyenne à forte (fiche Arvalis : [Taupins - Ravageur sur Maïs, ARVALIS-infos.fr](https://arvalis-infos.fr/taupins-ravageur-sur-mais)).

- **Cicadelles vertes**

Identification : les larves et adultes réalisent des piqûres, (ponctuations blanches) sur les feuilles de la base des plantes (photo 5). Les attaques se propagent sur les étages foliaires supérieurs. Conséquence : diminution de la surface foliaire, voire dessèchement précoce des feuilles très attaquées.



Marques de cicadelles

Photo 5

Seuil indicatif du risque : dans la majorité des cas, seules les feuilles de la base de la plante sont atteintes et les conséquences économiques sont nulles à faibles. On considère que la nuisibilité est significative lorsque la feuille de l'épi commence à porter des traces blanches. En cas de pullulation, les pertes peuvent alors atteindre 10 à 15 % du rendement. Cette cicadelle ne transmet pas de virus (voir fiches accidents Arvalis).

Observations : 10 parcelles observées cette semaine. Les cicadelles touchent en moyenne la 5ème feuille, et montent jusqu'à la 7ème feuille au plus haut.

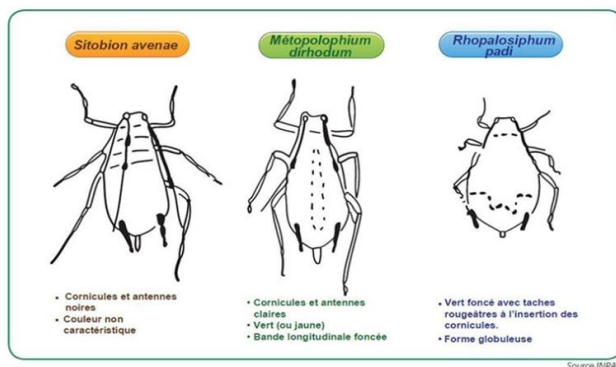
Analyse de risque : elles ne présentent un risque que si la feuilles de l'épi est touchée au moment du remplissage du grain, avec une forte surface foliaire touchée.



- **Pucerons**

Identification : 3 espèces de pucerons sont identifiés sur maïs (voir encadré ci-dessous). En général, les populations importantes s'observent à la base de la tige et sur les premières feuilles. Le puceron peut monter aux étages supérieurs dès 8-10 feuilles. A la floraison, les populations peuvent être exceptionnellement très importantes.

Reconnaissance des pucerons sur maïs



Pucerons Sitobion avenae



Pucerons Metopolophium



Pucerons Rhopalosiphum padi

Observation : aucune parcelle n'a fait remonter de présence cette semaine.

Analyse de risque : en cas de pullulation sur les feuilles du haut de la plante lors de la fécondation des épis, le miellat peut recouvrir les soies et empêcher toute fécondation.

Période sensibilité de la culture : autour du stade floraison-fécondation.



• Pyrales

Identification : le papillon mesure environ 25 mm de large. Les mâles, dont l'abdomen dépasse le bord des ailes repliées, sont plus foncés que les femelles qui sont jaune pâle. (Photo 6).

Observations : sur les 19 parcelles observées cette semaine, 5 parcelles présentent des captures (3 Allier, 2 Puy-de-Dôme) (tableau 1).

Seuil indicatif de risque : il n'existe pas de seuil de risque pour ce ravageur, mais les zones avec dégâts l'année précédente sont particulièrement exposées.

Période sensibilité de la culture : dès que les sommes de températures sont atteintes, et le vol engagé, sur maïs levés.



Photo 6

*Pyrale du maïs
photo arvalis*

Analyse indicative du risque : le vol de pyrales est confirmé cette semaine avec des captures significatives sur certains secteurs. A ce stade du vol le risque reste faible.



Solution de biocontrôle

La femelle du trichogramme pond ses œufs directement dans les œufs de son hôte, empêchant ainsi la naissance des chenilles ravageuses. Le lâcher de trichogrammes doit être réalisé au tout début du vol de pyrale, afin de limiter la proportion d'œufs de pyrale viables. Les diffuseurs déposés sur les plantes contiennent des œufs à différents stades. La sortie échelonnée des trichogrammes adultes permet ainsi de mieux couvrir la période de ponte des pyrales.

Les lâchés de trichogramme sont faits depuis la semaine dernière dans l'Allier et cette semaine dans le Puy-de-Dôme.

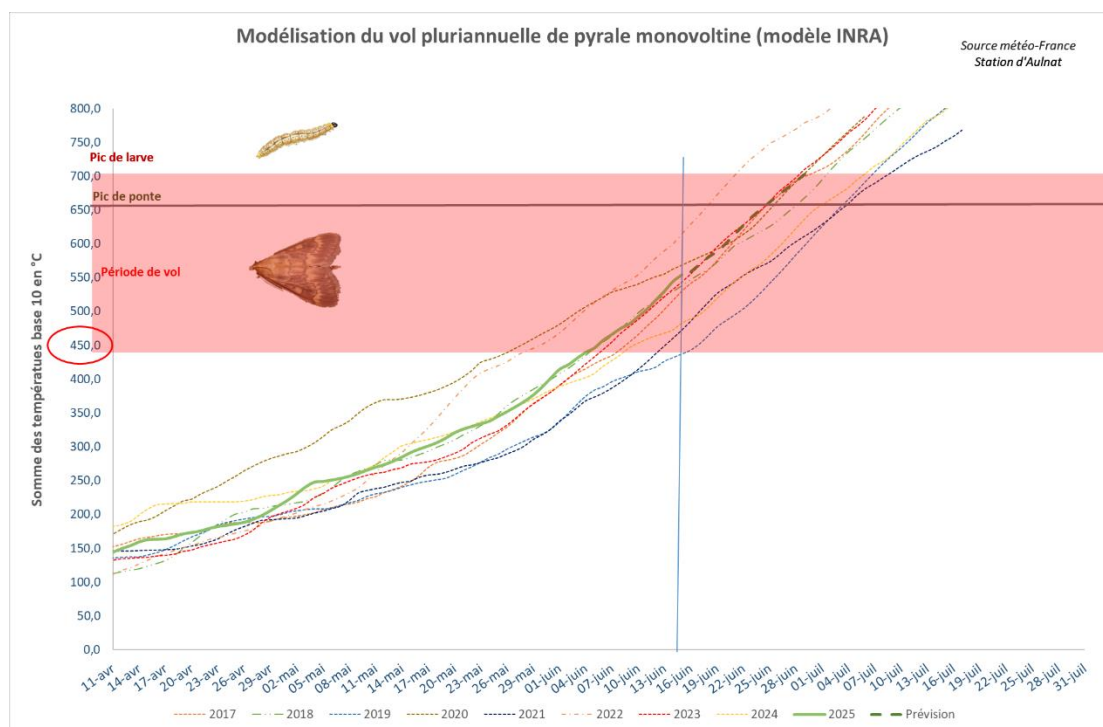
Captures de pyrales						
Semaines						
Commune	24	25	26	27	28	29
LIMOISE	0,0	0				
ISLE-ET-BARDAIS	7,0					
RIOM	0,0	0,0				
MÉNÉTROL	0,0	0,0				
SURAT	0,0	0,0				
LORIGES	2,0	7,0				
SAINT-POURÇAIN-SUR-BESBRE		6,0				
SAINT-BEAUZIRE	0,0	0,0				
CHÉZY	0,0	0,0				
LURCY-LÉVIS	5,0	0,0				
BAS-ET-LEZAT	0,0	0,0				
MALINTRAT	0,0	3,0				
LE BROC	0,0	0,0				
BOUCÉ		3,0				
SAINT-SATURNIN	0,0	0,0				
LES MARTRES-D'ARTIÈRE	1,0	1,0				
LUZILLAT	0,0	0,0				
VILLENEUVE-LES-CERFS		0,0				
SERBANNES	0,0	0,0				
FONTANNES		0,0				

Tableau 1 : état des captures par commune

Modèle de Prévision du vol de pyrale (somme de température base 10 modèle INRA)

Le développement des pyrales est basé sur les sommes de températures. Le graphique ci-dessous présente les sommes de températures en base 10 depuis le 1er janvier 2025 à Aulnat. Avec ce modèle le seuil de 450 DJ (Degré Jour) correspond au début de la période de vol et celui de 650 DJ au pic de ponte des pyrales monovoltines.

Pour le moment 2025 reste dans la moyenne haute des 7 dernières années avec 554 DJ au 15 juin à Clermont-Fd (graphiques 1 et 2). Les prévisions à 15 jours atteignent le seuil de pic de larves en plaine avec 700 DJ base 10. Les prévisions dans les secteurs les plus froid annoncent un début de vol fin juin-début juillet (tableau 2).



Repère	Aulnat	Issoire	St Gervais d'Auvergne	La Ferté	Vichy	Lurcy Levy	Brioude	Chadrac	Loudes	St Pal de Chalencon
DJ Base 10 INRAe Aujourd'hui	585	558	387	597	574	530	538	430	339	315
Debut de vol	06-juin	08-juin	23-juin	04-juin	06-juin	11-juin	11-juin	20-juin	28-juin	30-juin
Pic de ponte	23-juin	25-juin	non atteint	23-juin	24-juin	29-juin	27-juin	non atteint	non atteint	non atteint
Pic de larves	27-juin	29-juin	non atteint	26-juin	28-juin	03-juillet	01-juillet	non atteint	non atteint	non atteint

Tableau 2 : Date de réalisation du vol de pyrales en fonction des secteurs

• Héliothis

Identification : l'Héliothis est un papillon de 30 à 40 mm d'envergure, avec un abdomen massif, un thorax et une tête velue. Ses ailes antérieures portent des ponctuations noires. Les ailes postérieures sont bordées d'une bande noire. Les papillons vont pondre leurs œufs sur les soies fraîches.

Papillon d'héliothis



Larves d'héliothis

Observations : 2 parcelles observées cette semaine avec un niveau de capture important

Analyse de risque : il n'existe pas de seuil de nuisibilité vis-à-vis de ce ravageur. La conjonction entre la période de vol des papillons, l'émission des jeunes organes fructifères par une culture et de fortes températures, est le principal facteur de risque d'attaque par l'Héliothis. Le maïs semences, du fait d'une floraison souvent décalée par rapport aux autres parcelles de maïs, sont plus exposés aux risques. L'Héliothis n'a pas une incidence très grande sur la productivité. Du fait de sa valeur ajoutée importante, l'impact quantitatif sur maïs semence peut être important. Son impact sur la qualité sanitaire s'est révélé ces dernières années : les blessures sur épis sont des portes d'entrée pour les spores de Fusarium.



Dégâts de larve d'héliothis

Captures d'héliothis			
Semaine			
Parcelles	25	26	27
AULHAT-FLAT	21,0		
BOUCÉ	12,0		

Seuil indicatif de risque : les dégâts principaux se faisant sur épi les maïs ne sont donc pas encore en période de risque.



- **Ambroisie & Datura**

La destruction de l'Ambroisie est obligatoire du fait du caractère hautement allergène de son pollen.

Pour plus d'information sur les Ambrosies le lien suivant regroupe les chiffres clés de sa présence dans la filière agricole ainsi que des conseils de reconnaissance et gestion de cette adventice : [Fiche Ambroisie](#)

De la Datura a été observée sur 3 parcelles du réseau (Puy-de-Dôme).

La présence de graines de datura dans les matières premières de l'alimentation animale est réglementée. En effet, les graines contiennent des alcaloïdes tropaniques, molécules très toxiques.

Pour plus d'information sur la Datura suivre le lien vers la fiche technique suivante : [Fiche Datura](#)

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :

<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Écophyto II +, piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité.

